

# ÉCOLE DES SPORTS

## Inscription Escalade

Novembre / Décembre 2023

Retourner la fiche d'inscription avant le 20 novembre 2023

soit par mail : sports@astaracarros.fr soit par courrier à : CIAS AAG - La Gravière - 32300 IDRAC RESPAILLES

### Enfant

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Commune de résidence : .....

Ecole fréquentée : .....

Lieu d'inscription  Saint-Médard  Villecomtal sur Arros

Pointure (pour le prêt de chaussures d'escalade) : .....

### Père, mère ou tuteur de l'enfant

Nom : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Le : ..... / ..... / 20.....

Signature :

En signant ce formulaire, je confirme l'inscription à l'activité Escalade de l'école des sports.

### A noter :

**Matériels nécessaires :** Tenue de sport, gourde

**Nombre de places limitées** 16 par cycle ( 1groupe Villecomtal, 1 groupe Saint-Médard)

**L'enfant inscrit** doit réaliser l'ensemble du cycle OBLIGATOIREMENT

**La scolarisation des enfants** sur les écoles du territoire rentre en compte dans la priorisation des inscriptions. Par contre, la participation régulière en accueil de loisir périscolaire ne rentre pas en compte dans la priorité des inscriptions car l'objectif de l'école des sports est d'ouvrir la pratique des activités physiques et sportives à tout enfant de la Communauté de Communes

La loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du CIAS Astarac Arros en Gascogne. Les données issues de ce formulaire seront traitées par voie informatique et seront communicables dans le respect des textes réglementaires en vigueur.